

Bordereau de signature

2017/058/CA Indemnité au payeur départemental



Signataire	Date	Annotation
nathalie toulze, <i>SADM</i>	17/10/2017	 Visa
christophe dulaud, <i>Directeur</i>	17/10/2017	 Visa
michel benoit, <i>Président</i>	18/10/2017	 Signature  Certificat au nom de MICHEL BENOIT (SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS), émis par Certigna ID PRIS** Pro, valide du 19 déc. 2014 à 06:00 au 18 déc. 2017 à 06:00.
alma blazevic, <i>SADM</i>	19/10/2017	 Transmis
<i>SADM</i>		 Visa
<i>SADM</i>		 Archivé
 Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2017-10-19)		

Dossier de type : ACTES // Délibérations CA

Propriétés spécifiques : • Date de publication : jeudi 19 octobre 2017 (2017-10-19)

"Acquitté en PREFECTURE le:" 19/10/2017



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix-sept et le treize du mois d'octobre, à neuf heures trente, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux de l'État-major du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Participent à la séance :

M. Florent FARGE, directeur de cabinet du Préfet du Tarn,
Mme Florence BRUNIER, représentante de M. Joël CASTEX, payeur départemental,
Mme Nathalie TOULZE, chef du service administration générale.

Présents :

Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Jean-Paul RAYNAUD, Christophe TESTAS, Jean-Michel BOUAT, Bernard MIRAMOND, Philippe GONZALEZ, Marc COUSINIE.
Mmes Isabelle ESPINOSA (suppléante de M. André FABRE), Monique CORBIERE-FAUVEL (suppléante de Mme Éva GERAUD), Florence BELOU, Sylvie BIBAL-DIOGO, Nathalie BORGHESE, Françoise BARDOU, Michèle VINCENT, Marie-Dominique PESTRE-SURLES, Martine COURVEILLE.

Membres à voix consultative :

COL Christophe DULAUD, médecin-colonel Jean-Pierre LAUTIER, CNE Jean-Jacques DARGET, SGT Nicolas SERRES (suppléant du SCH Julien DURAND), CNE Mohamed BOURAHLA.

Absents excusés :

MM. Jacques THOUROUDE, Éric GUILLAUMIN, CPL Julien ESTIVALS, CNE Jean-Marc RAYNAL, COL Florian SOUYRIS.
Mme Céline ALBERT.

Secrétaire : Colonel C. DULAUD.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 18 / présents : 16/ pouvoirs : 2/ votants : 16.

Nombre de membres à voix consultative en exercice : 7 / présents : 5.

Date de la convocation : 2 octobre 2017.

~~~~~  
**RAPPORT N°058/CA - 10/17**

**OBJET : Indemnité de conseil au payeur départemental**

L'arrêté interministériel du 12 juillet 1990 (J.O. Du 08 août 1990) institue le versement d'une indemnité de conseil au payeur départemental.

Considérant que l'attribution de cette indemnité doit faire l'objet d'une délibération du conseil d'administration lors de tout renouvellement de ses membres et lors de chaque changement de comptable ;

Considérant que le nouveau payeur, Monsieur Joël CASTEX a pris ses fonctions au 1er août 2017,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité,

.../...

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98  
Courriel [direction.etat-major@sdis81.fr](mailto:direction.etat-major@sdis81.fr)

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité

**"Acquitté en PREFECTURE le:" 19/10/2017**

- de verser l'indemnité annuelle de conseil au prorata de la durée de fonctions exercées, à savoir :
- du 1er janvier 2017 au 31 juillet 2017 à Monsieur Vincent LELONG,
  - du 1er août 2017 au 31 décembre 2017 à Monsieur Joël CASTEX.

Document signé électroniquement par  
le président du Conseil d'Administration,  
Michel BENOIT

***La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.***

Date de publication : 19/10/2017

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98  
Courriel [direction.etat-major@sdis81.fr](mailto:direction.etat-major@sdis81.fr)

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité

***"Acquitté en PREFECTURE le:" 19/10/2017***